

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 14 FÉVRIER 2019

« BIENVENUE EN FRANCE – CHOOSE FRANCE » GAGNONS LA GRATUITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES !

En novembre dernier, le Premier ministre Edouard Philippe annonçait une hausse vertigineuse des frais d'inscription en licence, master et doctorat pour les étudiant.e.s étranger.e.s extra-communautaires (+1500 % d'augmentation !). Le SNESUP-FSU avait immédiatement dénoncé, et n'avait cessé de le faire, le caractère profondément discriminatoire de ce projet, la remise en cause des valeurs humanistes et universalistes de l'université française et les conséquences sur l'activité de recherche nationale et internationale. Par ailleurs, ce projet n'est de toute évidence qu'une étape vers [une généralisation des frais différenciés pour tout.e.s les étudiant.e.s](#).

Malgré les protestations argumentées, qui se sont accumulées de toutes parts et qui se poursuivent (manifestations, rassemblements, [pétition](#), motions syndicales, [motions des universités](#), des sections du CNU, des établissements, de certain.e.s président.e.s d'université, [tribunes de personnalités dans la presse](#)...), malgré notre demande auprès de Campus France de retirer de leur site les informations sur les frais d'inscription qui ne reposent sur aucun texte réglementaire, le gouvernement continue d'avancer comme si la parole ministérielle faisait office de décret d'application. Sommes-nous encore dans un État de droit ? Faut-il rappeler aux universités et établissements qu'à l'heure actuelle rien n'est établi réglementairement ?

Alors que le gouvernement présente le projet, au titre hypocrite « bienvenue en France » comme destiné à encourager la venue des étudiant.e.s étranger.e.s, cet affichage sur le site de Campus France a déjà, contrairement [aux propos de la Ministre devant l'assemblée nationale](#), des conséquences irrémédiables : [baisse de 10 % en moyenne du nombre d'étudiants](#) ayant déposé un dossier en janvier 2019 pour une inscription en licence¹, détresse psychologique palpable, drames humains, incompréhension des pays du Maghreb et d'Amérique latine qui sont les plus directement touchés. Les données concernant le master et le doctorat ne sont pas encore consolidées au niveau national mais elles sont d'ores et déjà alarmantes pour certains établissements : -86 % à Paris 8, -76 % à Poitiers, -26 % à Rennes 2...

Cette annonce aura des conséquences à court terme sur l'existence même des masters et l'activité scientifique dans les laboratoires de recherche. À plus long terme ce sont les relations scientifiques internationales qui sont menacées. Les 15 000 bourses annoncées - dont certaines ne sont que des bourses d'exonérations - sont dérisoires au regard des 250 000 étudiant.e.s extra-communautaires inscrit.e.s en France et de l'objectif d'accueillir 500 000 étudiant.e.s étranger.e.s d'ici 2025.

Face à cette situation, le SNESUP-FSU demande :

- le retrait du projet d'augmentation des droits d'inscription différenciés,
- la gratuité des études supérieures pour toutes et tous,
- la mise en place d'une allocation d'autonomie étudiante.

À ces fins, le SNESUP-FSU appelle tou.te.s les collègues à se mobiliser :

- **chaque mercredi de février ainsi que le mardi 12 mars** devant le ministère de l'enseignement supérieur ou localement devant les rectorats ;
- **le mardi 19 mars**, aux côtés des organisations syndicales et de jeunesse dans le cadre d'une mobilisation interprofessionnelle pour défendre un service public gratuit qui garantisse l'accueil de toutes et tous. ■

¹ En 2016, en licence les étudiant.e.s étranger.e.s représentent 11 % des inscrit.e.s, en master 17 % et en doctorat 41 %.